~ Trait d'union ~

Octobre 2014

~ Trait d'union ~

Belgique-België
PP
7800 ATH
6/68114

Éditeur responsable : C. Rasson - Rue du Gouvernement 7 - 7800 ATH / P 501 275

Institut Saint-François de Sales
Rue du Gouvernement, 7
7800 ATH

Sommaire :

Le mot du directeur
Cours d'éducation physique
Bourses d'étude
Absences
Tenue et attitude
Arrivées tardives
Sorties anticipées
Organigramme de l'établissement
Relations avec le PMS
Journée des Premières
Découverte entreprise
Insertion professionnelle
News de l'option Sciences
Special Olympics
Souper Lourdes
Ephémérides, bulletins et réunions de parents
Nous contacter

Chers Parents,

Nous avons le plaisir, cette année, d'accueillir près de 315 nouveaux élèves. Ils viennent ainsi rejoindre les quelque 630 jeunes déjà scolarisés dans notre école pour former ainsi une communauté estudiantine d'environ 945 étudiants soit 35 de plus que l'année scolaire passée.

Au nom de toute l'équipe éducative de l'Institut Saint-François, je tiens à vous remercier vivement pour la confiance que vous nous témoignez en choisissant de nous confier pour la première fois ou depuis plusieurs années déjà, votre fille ou votre fils pour sa formation dans l'enseignement secondaire.

Après avoir fonctionné durant le mois de septembre avec un horaire provisoire, l'horaire définitif, qui tient compte des nombres effectifs d'élèves dans les différentes classes, est entré en application le 29 septembre. Cette nouvelle organisation permet d'équilibrer les groupes dans les cours théoriques et de dédoubler certains cours plus pratiques afin de faciliter au mieux les apprentissages.

La qualité de vie dans notre école est pour nous une priorité. Elle dépend du respect, par chacun, des points élémentaires du « bien vivre ensemble ». Le respect des biens et de l'environnement maintient un cadre de vie agréable pour chacun. La propreté peut être améliorée au quotidien par de simples gestes. Par ailleurs, toute personne mérite le respect en tout lieu et à tout instant.

Dans cette perspective, il est important, pour contribuer à la sérénité de tous, que vous puissiez guider votre enfant dans l'utilisation positive des médias que nos jeunes affectionnent de plus en plus. L'usage des réseaux sociaux (facebook, twitter, …) et des messageries instantanées à des fins polémiques et irrespectueuses peut créer des conflits inutiles et tout à fait évitables.

Avec votre collaboration, tous les membres de notre communauté éducative vont essayer de mener le plus loin possible chaque étudiant dans son apprentissage scolaire et son développement intellectuel en lui faisant acquérir de nouvelles connaissances et maîtriser de nouvelles compétences dans la formation spécifique de l'option qu'il a choisie, mais aussi dans son intégration dans notre société .

Nous devons aussi nous mobiliser pour insister auprès de nos jeunes sur l'importance de terminer leurs études en décrochant le certificat d'enseignement secondaire supérieur ainsi que, là où il est possible de l'obtenir, le certificat de qualification. En effet, le diplôme obtenu sera, demain, plus encore que par le passé, un atout supplémentaire pour trouver un emploi.

D'autre part, si certains d'entre eux décident de poursuivre des études supérieures, il est tout aussi indispensable de terminer leurs humanités avec une bonne maîtrise des compétences terminales et non en se contentant de résultats justes suffisants pour réussir. Les exigences des études supérieures demandent non seulement une très bonne connaissance de base, mais aussi des capacités à se surpasser, à dépasser les difficultés et à gérer son temps, sa prise de notes et sa méthode de travail.

Ce sont les vœux que nous formons tous, mais ces objectifs ne pourront être atteints en fin d'année que si votre fils/fille s'engage pleinement dans son rôle d'étudiant en participant activement et positivement durant les cours et en travaillant régulièrement à domicile afin de maîtriser toutes les compétences qu'il/elle devra atteindre en juin 2015.

Je suis persuadé qu'il/elle pourra compter aussi sur votre soutien tout au long de son parcours durant cette année. Toute l'équipe éducative est à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter.

Je me permets enfin de vous rappeler la réunion de parents qui aura lieu le jeudi 23 octobre prochain de 16h15 à 19h00.

Au plaisir de vous rencontrer.

René Vanovervelt
Directeur

Direction

Mr VANOVERVELT : Directeur

Responsable de l'ensemble du personnel et des élèves
Administration de l'école et des relations extérieures
Horaires des cours et des examens.

Mme RASSON : Sous-directrice

Organisation du calendrier d'année,
des remplacements, des activités parascolaires,
des modalités d'évaluations externes,
des conseils de classe, des rencontres avec les parents .
Mise en page et coordination du Trait d'union.

Chef d'atelier

Mme GHILBERT :

Coordination et encadrement du qualifiant

Professeurs

Le professeur titulaire *informe les parents sur la situation scolaire des élèves ainsi que sur les relations et l'esprit de travail qui habitent le groupe- classe*

Le professeur de branche *informe les parents sur la situation scolaire des élèves dans leur matière ainsi que sur le comportement au cours ou aux rattrapages.*

Les coordinatrices :

Mmes Artielle & Cassart *assurent la coordination dans le cadre du Conseil de guidance et rencontrent à ce titre parents et élèves suivant leur parcours dans les deux premières années.*

Mmes Heddebault & Picou *assurent la coordination en 3° et 4°années et rencontrent à ce titre parents et élèves du 2°degré.*

Mmes Deblock & Donfut *assurent conjointement la coordination en 5°, 6° et 7° années et rencontrent à ce titre parents et élèves du 3° degré*

Qui fait quoi ?

Educateurs

Tous les éducateurs et éducatrices ont en charge la discipline, les questions d'éducation (politesse, comportement, tenue…) ainsi que le travail à l'étude et l'encadrement des élèves en dehors des cours et la gestion des absences des étudiants.

Plus particulièrement pour les élèves de la 1° à la 3° années :

Mme VAN HULLE *Responsable des présences*
Mme BAUDUIN *Etudes dirigées au 1er Degré - Animation pastorale.*
Mr LECAT: *Gestion des sanctions*

Plus particulièrement pour les élèves de la 4° à la 7° années :

Sr BENEDICTE: *Manuels scolaires - Archives - Cartes de sortie Retraites*
Mme RICHARD : *Responsable des présences – Coordination d'équipe*
Mr REAL : *Gestion des sanctions*

Administration

Mme VANKEMMEL : Econome
Comptabilité - Horaires des cours et des examens

Mme LECLERCQ : Secrétaire de direction
Dossiers Professeurs

Mme VILETTE : Rédactrice
Dossiers élèves

Mme COLLOT : Rédactrice
Accueil - Documents administratifs - Bourses- Allocations- Assurances

LA COLLABORATION ENTRE L'INSTITUT SAINT-FRANCOIS ET LE CENTRE P.M.S.

Les élèves de l'Institut Saint-François bénéficient des services du Centre P.M.S. libre d'Ath.

1. Le P.M.S. est un partenaire de l'école et un service d'aide aux jeunes

Il veille à connaître suffisamment les nouveaux élèves. Par des visites en classe ou des rencontres individuelles,

il recueille un certain nombre d'informations sur chaque élève et s'assure de sa bonne adaptation au milieu scolaire.

En cours d'année, le P.M.S. assiste aux conseils de classe des professeurs. Il y est informé de certaines situations et, par la suite, propose des rencontres à des élèves ou des parents.

Le P.M.S. accompagne les jeunes et leurs familles dans leur choix d'étude et d'avenir. Pour cela, il organise des séances d'informations en classe et propose des rencontres individuelles aux élèves.

Le P.M.S. assure des animations en classe sur des thèmes éducatifs ou autres, en fonction des problèmes rencontrés et suivant les demandes.

Le P.M.S. est également présent à l'école aux réunions de parents pour rencontrer ceux qui le désirent.

2. Le P.M.S. est aussi un service de consultation

Il dispose d'un local et y assure des permanences les lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h et le jeudi de 10h à 12h.

Ces permanences, ouvertes aux parents, sont avant tout destinées à faciliter les consultations des élèves eux-mêmes. Ils peuvent s'y présenter librement et rencontrer une psychologue, une assistante sociale ou une infirmière. Ils ont ainsi l'occasion de parler de leurs préoccupations scolaires, de leurs projets et de leurs problèmes. Ils y rencontrent un interlocuteur disposé à les informer et soucieux de les aider.

3. Comment contacter le P.M.S. ?

≡ Directement, en téléphonant au Centre pour prendre rendez-vous au 068/28.34.47

(Le centre est ouvert de 8 h 15 à 17 h. Nous pouvons également vous recevoir en soirée sur rendez-vous)

≡ Par l'intermédiaire de l'école, qui nous transmettra votre demande.

NB: Document à compléter éventuellement par les parents des nouveaux élèves

Les parents ou tuteurs qui refuseraient les activités de guidances individuelles pour leur enfant peuvent le signaler en remplissant le formulaire " Refus de guidance psycho-médico-sociale individuelle Ce document est à leur disposition, à l'école ou au Centre P.M.S. lui-même.

L'équipe du Centre P.M.S.

Mme Joye	Psychologue
Mme Lumen	Infirmière
Mme Van de Putte	Assistante sociale

Quelques rappels utiles…

Bourses d'étude : attention à la procédure procédure

- 1ère demande : le formulaire est à retirer auprès du secrétariat où la procédure sera expliquée aux élèves qui le souhaitent.
- Renouvellement : les formulaires ont dû vous parvenir par courrier.

Dans tous les cas, les demandes à remplir doivent être complétées par vos soins en annexant une copie du bulletin récapitulatif de l'an passé, une copie de la décision du conseil de classe, un avertissement extrait de rôle et une composition de famille.

La demande ainsi que les attestations requises sont à envoyer sous pli recommandé

pour le 31/10/2014 au plus tard à l'adresse suivante :

Bureau régional du Hainaut –Allocations d'études secondaires
Place du Parc, 27
7000 MONS

Etre absent de l'école, ce n'est pas anodin !

Les absences répétées peuvent avoir un lourd impact sur la réussite scolaire.

A ce titre, elles ne devraient être qu'exceptionnelles. L'établissement doit en être averti et l'absence doit alors être motivée par écrit. Voici la marche à suivre:

→ ***Toute absence doit être signalée rapidement par téléphone ou par mail*** au bureau des éducateurs (068/26.51.27-068/26.51.28 - educateurs@saint-francois.be).

→ **Le coup de fil d'avertissement ou le mail ne tiennent cependant pas lieu de motif.** Chaque *absence* demande une ***justification écrite et signée*** des responsables ou d'une autorité publique.

→ Le ***nombre de justificatifs*** écrits acceptés est ***limité au nombre de documents figurant au journal de classe.*** Ils sont numérotés, à utiliser dans l'ordre et couvrent, au maximum, 16 demi-jours d'absence.

→ ***A partir du 3e jour*** d'absence, un ***certificat médical*** est obligatoire. Il doit être remis aux éducateurs responsables (*) dès le retour de l'élève ou au plus tard le 4° jour d'absence .

→ Toute ***prolongation*** d'absence couverte par un certificat médical exige un **nouveau certificat** médical (même pour un jour).

→ On devient élève libre et on perd le droit à la sanction des études (donc à la validation de son année d'études) si l'on est absent plus de 20 demi-jours sans justification valable.

→ *Tout élève majeur absent plus de 20 demi-jours sans justification valable peut être exclu de l'école pour ce seul motif !*

(*) Mme Richard pour les 4°,5°,6° & 7°années; Mme Van Hulle pour les 1°, 2° & 3° années

ARRIVEES TARDIVES ET/OU SORTIES ANTICIPEES (3ème degré)

Avec l'accord signé des parents, les élèves de 5ième, 6ième et 7ième uniquement, pourront, en cas d'absence d'un professeur ou d'heure d'étude en début ou fin de matinée, arriver plus tard ou quitter l'établissement plus tôt selon l'horaire de remplacement qui leur parviendra.

Cette disposition doit être envisagée dans un processus d'acquisition progressive d'une plus grande autonomie et d'une gestion optimale de son temps par chacun des nos étudiants.
La direction reste toutefois maître de l'aménagement de cet horaire particulier et chacun veillera donc à se conformer aux décisions qui seront communiquées. **En aucun cas, cette autorisation ne permet durant cette plage horaire la fréquentation de débits de boissons.** Nous rappelons en outre que seul le chemin le plus court entre le domicile et

Cours d'éducation physique

Chaque élève est tenu, pour les cours sportifs, de porter le **tee-shirt de l'école** et une **tenue ADAPTEE** (short /collant **et** chaussures; maillot pour la piscine) .

Le caractère obligatoire des cours de gymnastique et de natation n'est pas négociable. Seuls les certificats médicaux et les motifs d'excuses **valables** seront pris en compte pour son exemption.

Les **élèves concernés par une exemption doivent**, pour respecter les critères d'évaluation des compétences de la branche, **réaliser un travail** demandé par les professeurs : suivant les cas, observation du cours par écrit, arbitrage ou travail à l'étude.

Si une évaluation n'a pas été possible suite à trop d'absences ou à des travaux non remis , une évaluation théorique complémentaire et obligatoire sera prévue en fin de semestre un mercredi après-midi.

Tenue et attitude dans l'établissement

- Nous attendons des étudiants qu'ils portent des **vêtements corrects** qui ne sont ni déchirés, ni excentriques ni provocateurs (donc échancrures modérées et sous vêtements non visibles).
- Les tenues sportives sont prioritairement réservées au cous d'éducation physique.
- Selon les options, il conviendra que les étudiants soient en possession d'un tablier (labo, cuisine, soins à domicile, en crèche ou en milieu médical, ...) dès que le professeur d'option le requiert.
- Dans l'établissement et lors des stages ou activités extérieures, le **GSM** des étudiants reste **en mode silencieux, hors vibreur** ; il n'est pas utilisé ni consulté.
- La ponctualité, la politesse dans les interactions avec les autres et le respect font partie de nos exigences.

Les étudiants qui ne respectent pas ces dispositions seront avertis puis sanctionnés s'il n'y a pas de changement..

Sorties autorisées le midi

Durant le temps de midi, les étudiants de 6° et 7° ainsi que les élèves majeurs en 5 ème année sont titulaires d'une autorisation de sortie sur présentation de la carte qui leur est délivrée.

Les sorties de midi des autres élèves restent subordonnées à la condition d'habiter le centre ville. Sr Bénédicte examine, traite les demandes et délivre les cartes.
Tout retour tardif entraine la confiscation de la carte pour le jour ouvrable suivant. Des retards répétés le matin ou le midi allongeront la durée de la confiscation ou entraineront la suppression de l'autorisation de sortie les midis.

Les 6° Aide Familiale et les 6° Sciences sociales et éducatives aux Special Olympics

Les Jeux Européens d'Eté Special Olympics 2014 ont été l'occasion pour les personnes handicapées mentales de s'affronter lors de compétitions d'athlétisme dignes des plus grands.

Une occasion en or pour nos élèves de mettre en pratique en tant que bénévoles les compétences acquises lors de leurs cours, théoriques ou pratiques au bénéfice de l'encadrement d'athlètes dits différents issus de 54 pays et pratiquant divers sports.

Du 16 au 20 septembre, les élèves de la section aide familiale ont assuré l'intendance tandis que les élèves de sciences sociales encadraient les athlètes et les aidaient dans leurs tâches quotidiennes, aussi bien dans leurs entraînements que dans la compétition proprement dite. Ce fut l'occasion de découvrir le sport autrement, les difficultés de chacun dans l'effort.

C'est sur le terrain que l'on prend conscience de toute l'importance du respect des différences et de l'accompagnement de tous.

Nos élèves se sont démarqués par leur attitude positive et leur engagement. Félicités par les professeurs accompagnateurs, ils le seront également par la responsable des ressources humaines du Special Olympics Belgium : « Nous avons à tout moment pu compter sur leur dynamisme, leur réactivité et leur flexibilité pour nous donner un coup de main fort utile et très précieux. ».

Une belle aventure humaine que ces jeux internationaux où les maîtres-mots persévérance, enthousiasme et respect ont été mis à l'honneur .

On ressort de cette expérience grandis. J'ai été touchée par l'affection que ces personnes nous ont donnée et par leur spontanéité : « Vous êtes nos meilleurs amis pour la vie ! »
Audrey

Ce qui m'a impressionnée le plus, c'est leur côté direct, leur manière d'exprimer leurs sentiments sans détours et sans hypocrisie. Le contact est alors tellement plus simple !
Ophélie

Toute cette joie lors de la remise des médailles ! Une personne handicapée qui vous sourit vous transmet son bonheur !
Samuel

J'ai adoré travailler avec les athlètes car ils ont cette innocence, cette gentillesse et ce sens de l'attachement que seul les enfants possèdent.
Marine

J'ai été touché par l'affection qu'ils nous ont portée, par l'intérêt qu'ils nous ont manifesté alors que pour eux, nous étions des inconnus. J'ai également apprécié qu'on nous fasse confiance et qu'on nous donne des responsabilités.
Valentin

Les options scientifiques de 4e et 5e à Mons

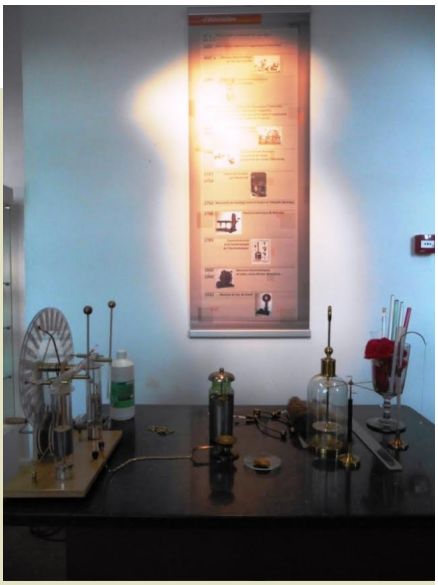

Chaque année, en début d'année scolaire, nous nous rendons à la « Nuit des chercheurs » à Mons avec les élèves de 4e Sciences appliquées et de 5e Technicien(ne)s chimistes.

N'ayant pas lieu cette année, c'est vers une exposition scientifique sur un sujet d'actualité que nous nous sommes tournés : *Produire de l'électricité du XVIIIe au XXIe siècle* !

Comme c'était une des premières journées de l'expo à Mons, c'est le commissaire de l'exposition, Mr J.Cl. Janssens, qui nous a accueillis et guidés tout au long de celle-ci. En présentant des instruments scientifiques anciens, il nous a plongés, **avec passion**, au cœur de l'épopée de la conquête d'électricité, depuis les premières étincelles réalisées dans les cabinets de curiosité, à la découverte des grands phénomènes de l'électromagnétisme sans lesquels nos centrales et nos éoliennes actuelles ne pourraient exister.
Cette exposition inédite s'appuie sur une collection de très beaux instruments scientifiques anciens. De véritables œuvres d'art, mêlant souvent bois précieux, métaux finement travaillés, verres soufflés ou taillés. Ces objets permettent non seulement d'aborder en toute clarté les grands phénomènes naturels mais aussi de comprendre le contexte dans lesquels ils ont été créés.

Nos élèves, visiteurs et scientifiques en herbe ont donc pu découvrir le baiser électrique, l'électrothérapie, la pile de Volta, l'arc électrique, … et même « l'électrisation des cheveux de Charlotte »… La production d'électricité actuelle repose presque totalement sur l'expérience de Faraday, qui date de 1831.

Savez-vous que l'arc électrique a une tension de 1000 volts par mm ? Ainsi, dans notre vie quotidienne, lorsqu'en manipulant des vêtements synthétiques, on observe de petites étincelles de quelques mm, cela représente quelques milliers de volts. Mais cette tension élevée n'est pas dangereuse comparée à la tension de 220 volts présente dans nos prises de courant. C'est une question de débit, de courant ! Et, en ce début du mois d'octobre, nous avons pu observer, dans nos campagnes du Pays vert, quelques éclairs orageux dont la tension peut aller jusqu'à 100 millions de volts. Là, ca peut faire des dégâts…

Prochain rendez-vous : Mons 2015 !

Pour info : Des **visites guidées** sont également proposées au **grand public, sans réservation, les dimanches à 15h jusqu'au 30 novembre 2014.**
Toutes ces visites sont gratuites. Lieu : Campus Polytech, rue Houdain, 9 à Mons.

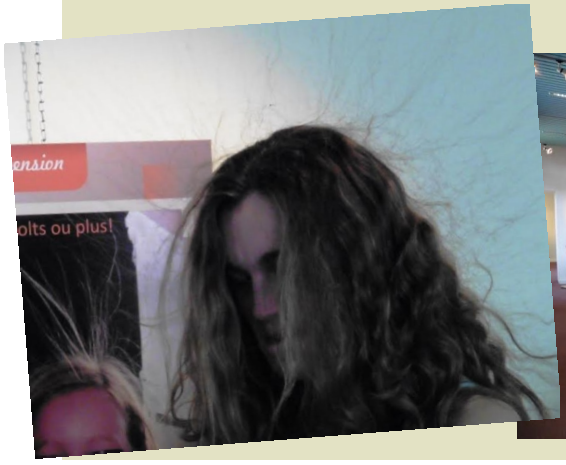

Souper de Lourdes 2015

14 novembre

Madame, Monsieur,

Chaque année, une semaine durant, les élèves de 6° Aide Familial(e) et 7° Aide soignant(e) encadrent et animent le pèlerinage des malades du diocèse de Tournai à Lourdes avec leurs monitrices de stage.

Ce pèlerinage est tout à la fois un engagement personnel et un projet collectif exigeant une énergie sans faille. Il permet en outre à chaque élève d'exercer ses compétences professionnelles en situation d'intégration.

Ce stage représente un investissement financier conséquent pour les élèves. Aussi souhaitons-nous les soutenir de façon concrète par l'organisation d'un souper au bénéfice de la section.

Nous serons ravis de vous y accueillir dans une ambiance conviviale!
D'ores et déjà, merci pour votre soutien et votre présence!

RENÉ VANOVERVELT, Directeur

☸

Si vous étiez dans l'incapacité de partager cette rencontre avec nous, vous pouvez néanmoins contribuer à la réussite de ce projet par une contribution versée sur le compte : IBAN : BE 14 7955 7252 28 83

Mr et Mme _____ **(En majuscules)**

Réservent O pour le service de 18h00 OU O pour le service de 19h30

≡Apéritif
≡Soupe
≡Jambon à la broche-gratin dauphinois-crudités

..... X sauce miel moutarde .....x 15 € = ...€

..... X sauce provençale .....x 15 € = ...€

..... X Menu enfant (boulettes sauce tomate et purée) .....x 7 € = ... €

Réservation souhaitée pour le 6 novembre au plus tard au : * 068/26·51·20
*** Par mail : secretariat@saint-francois.be**
*** Par courrier: Rue du Gouvernement, 7 - 7800 Ath**

L'AMS à la rencontre du Centre Hospitalier de Jolimont

Ce dimanche 5 octobre 2014, le centre Hospitalier de Jolimont a ouvert ses portes au grand public à l'occasion de la Journée Découverte Entreprises. Nos élèves de la section Agent Médico-Social ont visité le service de sénologie (Clinique du Sein - stéréotaxie). Ainsi, ils ont découvert le parcours d'un patient ou d'une patiente atteinte d'un cancer du sein.

En Belgique, de très nombreuses femmes sont concernées par le cancer du sein. Une femme sur 9 aura un cancer du sein avant l'âge de 75 ans. Il s'agit de la forme de cancer la plus fréquente chez les femmes. Bien que très rares, les cancers du sein existent également chez l'homme (moins de 100 nouveaux cas par an en Belgique).

Les services visités étaient : la mammographie, l'échographie, la radiothérapie, la chirurgie, la reconstruction d'un sein et la stérilisation.

A l'annonce d'un cancer, les émotions se bousculent et on ne sait pas toujours quelles questions poser à son médecin. Pour assurer le meilleur encadrement de leurs patients, un personnel qualifié encadre la personne malade tout au long de son parcours : accompagnement lors des visites clefs chez le spécialiste, entretiens, encouragements, ….

L'hôpital de Jolimont est une référence en matière de prise en charge des patients en radiothérapie et en oncologie. De fait, nous avons été fortement impressionnés par l'expertise des membres du personnel rencontrés, les appareils de pointe utilisés par les médecins spécialisés et la prise en charge pluridisciplinaire des patients. Enfin, nous avons été touchés par leur volonté d'assurer un accueil personnalisé, humain et rassurant pour chaque patient.

Le message retenu par nos élèves est : *« la recherche constante de la performance médicale et l'approche spécifique de chaque personne font des professionnels rencontrés des partenaires privilégiés de la santé ».* Voilà le chemin à suivre dans leur future carrière …

Pourquoi participer à cette visite ?

Primo, l'accueil est la première compétence exercée par l'AMS. Cette compétence a été en tout temps démontrée : personnel souriant, disponible, à l'écoute et donnant beaucoup d'informations compréhensibles.

Secundo, s'intégrer dans la vie professionnelle est une 2ème compétence du programme AMS. Nos élèves ont découvert un futur lieu de stage et pourquoi pas … un employeur potentiel.

A vos Agendas

Réunion de parents

ce jeudi 23 octobre de 16.15 à 19.00

Septembre 2014 …

La 7è Gestionnaire de Très Petites Entreprises

3 missions

Mission 1 : Journée Découverte Entreprises

But :

Découvrir une entreprise de la région : la BRASSERIE DES CARRIERES

Cadre:

En 2010, la **Brasserie des Carrières** est née à **Basècles** de la passion de 2 amis pour la bière, spécialité nationale reconnue sur le plan international. Deux ans furent nécessaires à Julien Slabinck et François Amorison pour acquérir du matériel et créer leur unité de production. En décembre 2012, la Dîole est mise en vente.

Leur concept se veut régional :

- Dîole = outil pour polir le marbre et désigne en patois un petit Diable
- L'orge et le houblon sont produits dans la région
- Les caisses en bois sont en peuplier, arbre du Hainaut

Apprentissages :

- Rencontrer la réalité du terrain
- Discuter avec des jeunes gérants passionnés qui ont osé entreprendre
- Découvrir un métier, un savoir-faire, un produit local

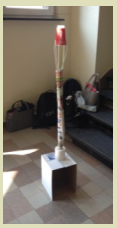

Mission 2 : Tour infernale

But :

Booster la créativité des élèves dans une situation concrète de gestion d'un mini-projet. Cette pédagogie par le jeu rend l'élève acteur de son apprentissage.

Cadre:

Créer une tour la plus haute possible … mais aussi la moins chère !

Le défi : cette tour doit supporter un œuf pendant 30 secondes !

Apprentissages :

- Créativité, développer des habiletés en résolution de problèmes
- Esprit d'équipe, organisation, communication
- Calcul du prix de revient

Mission 3 : Monter sa Boîte

Buts :

Monter votre boîte. Gagner le plus d'argent possible.

Cadre:

4 équipes lancent 4 entreprises concurrentes qui fabriqueront et vendront des GSM. Deux périodes clés dans le jeu : Je lance ma Boîte et Je gère ma Boîte

Apprentissages :

- Sensibilisation à la gestion d'une entreprise.
- Créativité, développer des habiletés en résolution de problèmes
- Esprit d'équipe, organisation, communication

L'Esprit d'Entreprendre

dans l'enseignement

Quels sont les métiers liés à la comptabilité et au secrétariat ?

Ce jeudi 9 octobre, les élèves de 6ème technicien comptable ont participé à une séance d'information organisée par le Carrefour Emploi Formation Orientation.

Les objectifs de cette activité étaient d'une part de faire connaître aux élèves les multiples métiers liés aux études qu'ils ont entreprises et d'autre part de prendre connaissance des offres de formation qui s'offrent à eux.

Où se former après la Rétho ?

Enseignement « traditionnel » ;
IFAPME ;
FOREM Formation et centres de compétences ;
Enseignement de promotion sociale ;
CEFORA ;

IFI ;
Déclic emploi ;
MISIP ;
PFI ;
PMTIC ;
…

Lors de cette sortie, les élèves ont eu la possibilité de se documenter et d'interroger le formateur afin d'obtenir un complément d'information. Ce fut une expérience intéressante et enrichissante qui leur a permis de concrétiser ce que représente l'obtention de leur diplôme d'aide-comptable et de se confronter à la réalité du marché de l'emploi.

La journée des premières

Ce vendredi 9 octobre, les élèves de première année ont vécu un pèlerinage un peu particulier. Pendant toute une journée, ils ont appris à se découvrir mutuellement autrement ainsi que leurs professeurs.

La matinée a débuté par diverses animations: une répétition de chant avec Mme Attout, un moment de réflexion et de culture avec Mme Bauduin et des activités sportives organisées par les élèves de 6e Socio-éducatives sous la direction de Mme Crowet. Les élèves se sont ensuite mis en route direction Tongre-Notre-Dame. A destination, un barbecue les attendait.

L'après-midi chaque classe a présenté à sa manière le thème de l'année "l'important c'est OSER...".

La journée s'est clôturée en chanson de quoi terminer sur une note de bonne humeur !

Ephémérides 2014-2015

Mardi 21/10 : Bulletin pour tous les degrés (sf 7èmes et D3P Coiffeur/euse)

Jeudi 23/10: 1ère Réunion de parents de 16·15 à 19·00

Du lundi 27/10 au vendredi 31/10 : Congé de Toussaint

Lundi 10/11 : Journée pédagogique

Mardi 11/11 : Armistice

Vendredi 28/11: Bulletin 2 D2 - D3 + Bulletin 1 7èmes & D3P Coiffeur/euse

Vendredi 5/12 : Bulletin 2 D1

Vendredi 19/12 : Bulletin de Noël (Sf 7èmes)

Du lundi 22/12 au vendredi 2/01 : Vacances de Noël

Lundi 5/01 : Conseil de guidance (Cours suspendus au 1er degré)

Jeudi 8/01 : Réunion de parents de 16·00 à 19·00

Du 2 au 6/02 : Session d'examen des 7èmes

Du lundi 16/02 au vendredi 20/02 : Vacances de Carnaval

Vendredi 20/03: Bulletin 3 au D1/D2/D3 - B 2 en 7èmes et au D3 P Coiffeur/euse

Jeudi 2/04 : Réunion de parents (sur convocation) de 16·00 à 18·30

Du lundi 6/04 au vendredi 17/04 inclus : Vacances de Pâques

Vendredi 1/05 : Fête du Travail

Samedi 9/05: Fancy fair

Jeudi 14/05 et vendredi 15/05 : Congé de l'Ascension

Lundi 25/05 : Lundi de Pentecôte

Mercredi 03/06 : Bulletin 4 au D1/D2/D3 - B 3 en 7èmes et au D3 P Coiffeur/euse

Vendredi 26/06: Bulletin de fin d'année

Lundi 29/06: Réunion de parents de 15 à 19·00

Nous contacter ou nous rencontrer

Joindre le SECRÉTARIAT DES ÉLÈVES : par tél· au 068/26·51·20 ou sur RDV

Joindre l'ÉQUIPE DES ÉDUCATEURS : par tél· au 068/26·51·27, 068/26·51·28, 068/26·51·32 ou s/ RDV

Joindre l'ÉCONOMAT : par tél· au 068/26·51·25

Prendre RDV AU SALON DE COIFFURE PÉDAGOGIQUE : par tél· au 068/26·51·33

Joindre une COORDINATRICE DE DEGRÉ : par tél· au 068/26·51·20 ou sur RDV

Joindre un MEMBRE DE LA DIRECTION : par tél· au 068/26·51·20 ou sur RDV